



ENTRE NOUS

Mais vous pouvez le répéter....

www.anr55.org

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55

Association Nationale des Retraités
Groupe Meuse

41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

DANS CE NUMERO

Le mot du
président

Paradis des
sources
SOULZMATT

Journée loto

Assemblée
départementale

Cotisation 2020

La vie du groupe

Sorties à venir

Sondage

CCUES

Amicale vie



Le mot du président

Chers adhérents, chers Amis,

Ca y est, voici déjà le premier trimestre de l'année 2020 de passé.

2019 s'est terminé avec son cortège de mauvaises nouvelles qui resteront celles là bien ancrées dans nos mémoires : le dérèglement climatique (la fonte de la banquise, les feux de forêts en Amazonie, aux USA, en Australie..) et après un été caniculaire ce sont les tornades et les bourrasques de pluie qui ont émaillées la fin de 2019 et tout ce début de 2020.

Il faut en plus rajouter ces conflits qui durent depuis plus d'un an et touchent toutes les catégories et les corps de métier. Egoïsme et extrémisme ont prospéré. Les populistes de tous bords ont généré de nouvelles tensions internationales et affaibli la démocratie.

Aussi nous avons abordé 2020 sous un ciel chargé de lourds nuages noirs avec ce monde de plus en plus incertain où les risques de conflits se multiplient et où la France, dont l'économie se heurte au risque de fragmentation de son tissu social.

Et voilà, à l'heure où j'écris ces lignes, qu'un coronavirus (covid 19) vient frapper de plein fouet notre vieille Europe, ce virus venant de Chine et qui, avec la mobilité des peuples et les rapides moyens de communications, se propage à travers le monde mettant à mal les diverses économies, la bourse, et le plus grave affectant la santé de tous.

Devant cette pandémie, le Président de la République a fixé les interdictions pour deux mois suivant la trêve hivernale (31 mars 2020 – 31 mai 2020) Face à la situation et à l'envergure que prend la propagation du virus, nous vous rappelons que vous pouvez trouver les consignes concernant vos déplacements sur le site : www.gouvernement.fr

Les mesures de confinement draconiennes prises, dès le mardi 17 mars, peuvent mettre certains d'entre vous en difficulté... N'hésitez pas à nous faire part de vos problèmes (ravitaillement, médicaments, etc.). Nous tenterons, dans la mesure du possible de vous aider.

Que faire à notre niveau sinon respecter les règles élémentaires d'hygiène et surtout les directives gouvernementales. On ne mesure pas encore totalement ce moment historique et mondial que nous sommes en train de vivre. Ce confinement chez soi, tous les lieux publics fermés (écoles, cinémas, théâtres, restaurants...) du jamais vu depuis la deuxième guerre mondiale.

De la part du bureau et du comité de l'ANR55 je tiens à vous informer de notre soutien le plus total.

Les questions récurrentes qui se posent sont, et c'est normal reportées à une date ultérieure que se soit le deuxième tour des élections municipales la réforme des retraites et ce 49/3 : Que sortira t'il des grèves et manifestations à répétition ? les retraites seront-elles augmentées, on a parlé de retraite à point, qu'elle en sera la valeur ? Pour le moment l'urgence est de lutter contre cette pandémie, cet ennemi invisible qui frappe le monde entier.

L' ANR 55 est une association dont nous pouvons être fier et dont le cadre d'action est issu d'une réflexion collective faite par des bénévoles qui ont fait le choix de donner un peu de leur temps pour les autres. Qu'ils en soient ici remerciés

L' ANR c'est aussi la convivialité et le partage. En février nous nous sommes retrouvés en grand nombre autour d'un repas pour une journée dont l'après- midi fut consacrée à un loto doté de nombreux lots.

En ce qui concerne les sorties à venir, sachez que toutes les activités de l'association sont suspendues au moins jusqu'à l'été (voyages, sorties, animations, visites...).

Concernant notre groupe départemental l'Assemblée annuelle, qui devait se tenir sous la présidence de Philippe THIBAUD du siège national, le jeudi 19 mars a donc été annulée.

Puis en Avril était prévu pour une quarantaine de personnes la visite ainsi que le repas au Sénat. Celle-ci sera, comme toutes les manifestations et visites, également supprimée, (ou reportée en fin d'année ?)

Je n'oublie pas non plus, début juin, le circuit de 8 jours à la découverte de la Crète . Là nous n'avons pas encore de nouvelles quant à sa réalisation.

Comme vous le voyez, L'ANR continue donc de vous apporter les dernières nouvelles associatives et vous programmer de nouvelles sorties où nous espérons vous voir nombreux. Parlez de notre association autour de vous, à vos anciens collègues qui viennent de prendre leur retraite et à vos amis qu'ils peuvent adhérer et ainsi augmenter le nombre de nos adhérents afin de resserrer les liens entre les retraités qu'ils soient du public comme du privé.

Mais surtout ne faites pas d'imprudences et respectez les consignes, prenez la mesure de cette guerre bactériologique.

Et en attendant, nous vous souhaitons de prendre soin de vous, de vos proches et de passer cette période difficile le plus sereinement possible.

Protégez vous

Jean-Pierre PERSON

Sortie Cabaret à SOULTZMATT du 12 décembre 2019

Ce jour était très attendu pour les 52 participants du groupe ANR Meuse, car, comme chaque fin d'année, cette sortie cabaret se révèle très appréciée. Après « KIRWILLER » Alsace – Haut Rhin, « Les Mille étoiles » à Charmes – Vosges, « Le BELCOUR à St NABORD » Vosges, « Le Paradis Latin » Paris 5^{ème} arrondissement, « le cabaret K » à Reims- Marne, l'autocar nous amène cettefois, vers midi, en ce lieu que nous avons hâte de découvrir.

Comme toujours une certaine excitation et appréhension nous gagnent à la descente du véhicule jusqu'au moment où, après avoir traversé le hall d'entrée et suivi parmi les couloirs le réceptionniste, chacun trouve sa place parmi les tables réservées à

l'association. Après s'être posé, chacun jette un premier regard pour se situer par rapport à la scène, un autre circulaire pour admirer l'ensemble des décors et dénombrer l'assistance et enfin le petit dernier, ô combien important pour le plaisir des yeux, le dressage de la table. S'ensuit le discours de bienvenue et la présentation des groupes et des participants par le maître de revue. Enfin les serveurs s'affairent autour des convives pour délivrer un succulent repas.

Entre les mets, des intermèdes sont joués par des comédiens. Ces derniers n'hésitent pas à solliciter la participation de bénévoles de la salle pour communier avec le public. Je citerai pour le plaisir deux sketches très amusants : Le premier : « Une belle blonde, sosie de Marilyn MONROE, demande à la salle qu'est ce qui avait fait la renommée de cette actrice lors d'une séquence de film tournée à Paris. Tous répondirent que c'était l'envolée de sa robe





lorsqu'elle avait passé au-dessus d'une bouche d'égout. La coquine souhaite reproduire la scène en appelant deux hommes corpulents pour remplacer la soufflerie. Placés sur le dos et la tête entre les jambes écartées de la dame, celle-ci les exhorte à produire leurs efforts. Malgré cela, en vain, la robe se gonfle mollement. On se pose encore la question aujourd'hui s'ils n'avaient pas eu le souffle coupé en apercevant quelque chose d'insolite dont ils auraient été les seuls à profiter!»

L'autre gag met en vedette notre sympathique président en compagnie de sa charmante épouse au premier plan de la photo ci-contre. Bien que, dans un premier temps,

retenu semble-t-il par le bras, Jean Pierre se prête volontiers au scénario suivant : « Un comique à l'extrémité de la scène doit lancer des boules en mousse qu'un autre comique situé à l'autre extrémité doit réceptionner impeccablement dans un chapeau très haut de forme, creux et ouvert sur le dessus. Muni d'un tambour, Jean Pierre doit s'appliquer à assurer la synchronisation des deux artistes avant chaque lancer par un Râ (Roulement de tambour très appuyé). Ce qu'il fait à maintes reprises avec les rires et sous les applaudissements des spectateurs car, comme avant toute réussite, les acteurs s'ingénient par malice à lui faire recommencer plusieurs fois la scène»



Le repas terminé, Les spectacles s'enchaînent sous l'émerveillement des convives qui en redemandent. Le traditionnel FRENCH CANCAN Clos la représentation sous des applaudissements nourris. Chacun tout en quittant les lieux savoure cette très belle journée passée en compagnie des collègues et amis de L'ANR et pense déjà à la fin de cette année pour une nouvelle sortie cabaret dont on ne se lasse jamais...

(Maurice AUBRY)

Journée LOTO

Une, deux et trois !

Puisque vous avez aimé ... , eh bien, nous avons recommencé !

Samedi 08 février 2020, nous avons eu le plaisir de nous réunir de nouveau à Benoîte Vaux, pour passer ensemble d'agréables moments.

85 participants avaient répondu à notre invitation, pour partager dans la joie et la bonne humeur, un apéritif agrémenté par les "toasts maison" de Renée et un succulent repas. Puis place au jeu ! C'est dans la concentration et le silence, que chacun a aligné ses cartons en espérant être l'heureux gagnant de l'un des nombreux





lots exposés. Entre autres : jambon à l'os, divers paniers garnis, quelques bonnes bouteilles, serviettes et gants de toilette, tableau et coupelle peints à la main (chefs d'œuvres de Lydie et Madeleine LOTZER). Un grand Merci aussi à Alain LARCHER, pour avoir gentiment offert au nom de L'AFEH, 2 places pour la sortie cabaret à St NABORD, le 03 mai 2020. Vers 18 heures, après des " au revoir" chaleureux et une pensée particulière envers les amis qui, pour diverses raisons, n'ont pu se joindre à



nous, chacun a pris le chemin du retour.

Le Président et les membres du Bureau, vous remercient pour votre présence et vous disent à l'an prochain pour tenter à nouveau votre chance.

(Anne-Marie FROMONT)

L'assemblée départementale annuelle

En raison de la pandémie du Covid-19, l'Assemblée départementale a été annulée

Elle aurait dû avoir lieu le jeudi 19 mars 2020 au moulin de Chanteraine de 55500 Morlaincourt. Nous nous réjouissons de votre présence, et de votre implication à cette journée où nous vous développons à travers rapport moral, financier et compte rendu d'activités la vie de votre association. Mais devant le développement exponentiel de cette épidémie de coronavirus et le passage au stade 3 décrété par le gouvernement, celle-ci fut annulée.

Les chèques des participants au repas dansant n'ont pas été encaissés et selon chacun seront rendus ou détruits.

L'ANR55 a, en 2019, comme les années précédentes concrétisé ses objectifs. Au niveau activités vous pouvez voir le détail de celles-ci ainsi que le nombre des participants et les photos sur le site anr55.org (rubrique activités)

Notre site a par ailleurs vu une large augmentation de ses visites avec 21 264 connections (+2887).

Au niveau comptable la gestion saine et maîtrisée de Renée notre trésorière a dégagé, cette année encore, un excédent.

Le seul point noir c'est l'érosion du nombre de nos adhérents qui est actuellement de 376 personnes ainsi que depuis quelques années déjà un vieillissement de notre groupe. En effet la moyenne d'âge est maintenant de 75,5 ans.

Comme à chaque assemblée il y a renouvellement des membres du comité arrivant en fin de mandat. Cette année il s'agissait de 7 membres qui étaient renouvelables.

La décision du bureau national est que les nouveaux membres (par nouveaux membres, il faut comprendre ceux achevant un mandat souhaitant le renouveler et ceux se présentant) seront régularisés par vote lors de l'AD 2021. Dans tous les cas, pour la durée des mandats à exercer, on fixera au printemps 2020 la date de début.

Cotisations impayées : Rappel

Un petit nombre d'adhérents n'a pas encore réglé sa cotisation.

Nous vous rappelons que l'adhésion annuelle doit être réglée avant le 31 mars 2020. quelques retards pour certains, des oublis pour d'autres sans nier les difficultés de nos adhérents très âgés. C'est dommage de ne pas payer dans les délais car cela oblige Renée notre trésorière à faire des rappels. Ce n'est pas agréable et ça coûte à l'association. Je fais donc appel à votre bienveillance pour réparer cet oubli et faire en sorte que notre trésorière puisse rapidement en terminer la gestion.

Merci de votre compréhension

La vie associative du groupe

Les nouveaux adhérents recensés

Monsieur Patrick THOMASI

Madame Josiane LACERDA MANSILHA

Monsieur Alberto LACERDA MANSILHA

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à ces nouveaux adhérents

Les décès

Madame Lucette ODERMATT 55300 Saint Mihiel le 28 janvier 2020

Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie au conjoint et à la famille de l'adhérente décédée

Sorties à venir :

Visite du Sénat du 8 avril

En raison de la pandémie du Covid-19, cette journée a été annulée

Circuit en Crète:

A l'heure actuelle, en raison de la pandémie du Covid-19 nous ne savons pas si ce circuit est maintenu

Les 29 inscrits partiront donc sur ce circuit en étoile (à partir de 2 hôtels) avec tous les jours les visites des différentes curiosités à travers la totalité de l'île.

Sondage :

Lors de la journée loto, un sondage a été remis à chaque participant afin de pouvoir vous satisfaire en fonction de vos désirs (en effet certaines manifestations organisées par le comité ne trouvent pas votre enthousiasme et doivent, à notre grand regret être annulées.)

Actuellement nous étudions les résultats de ce sondage afin de coller au plus près de vos attentes, en espérant vous retrouver nombreux sur nos différentes manifestations.



Retraités d'Orange CSEC (ex CCUES)

Dans le cadre de la Loi Travail, l'ordonnance Macron, n°2017-1386 du 22 septembre 2017 a créé le Comité Social et Économique (CSE) qui fusionne les institutions représentatives du personnel (IRP), CE, CHSCT et DP. Orange a donc mis en place au 1er janvier 2020 des CSE et un CSEC, Comité Social Economique, central, entraînant du même coup la fin de l'instance CCUES ce qui a contraint à clôturer la prestation Guichet Loisirs au 30 novembre 2019.

Le CSEC a bien été créé au sein de l'UES* d'Orange ; son bureau est en cours de constitution. Cette situation particulière et inédite rend impossible, actuellement, la validation des quotients 2020 et par conséquent les demandes de chèques vacances ainsi que les nouvelles inscriptions, etc... Il nous faut attendre la décision politique du nouveau bureau quant au lancement possible de l'Offre ASC 2020 et permettre la réouverture des validations QF.

La réponse faite par le CSEC à nos demandes, est de patienter et de consulter régulièrement le GU (Guichet Unique) retraités. Chèques -Vacances 2019 Le CSEC ne peut en aucun cas procéder à l'échange de vos Chèques-Vacances.

En cas de non -utilisation, ils sont à échanger directement auprès de l'ANCV jusqu'au 31 mars de l'année suivant la date de validité. La demande d'échange de Chèques-Vacances 2019, doit parvenir à l'ANCV avant le 31/03/ 2020. Adressez les Chèques-Vacances accompagnés d'un bordereau de remise original à : ANCV-R TSA 74379 77438 MARNE LA VALLEE CEDEX Pour toute information sur les conditions et les modalités d'échange, consultez le site de l'ANCV <http://particulier.ancv.com>



L'Amicale-Vie vous propose, adhérents de l'ANR, et à vous seul, un capital qui protégera financièrement vos proches lors de votre décès. Pour une cotisation modique, la plus basse que vous pourrez trouver sur le marché, vous transmettez à vos bénéficiaires un capital non imposé et exonéré de droits de succession selon la loi de finance en vigueur. Plus vous souscrivez tôt, moins votre cotisation annuelle sera élevée, plus serein vous serez.

OFFRE SPECIALE 2020

Du 1^{er} Avril au 31 Octobre 2020

6 mois de cotisation gratuits
+ 2 années d'avantages et de privilèges exclusifs Meyclub
Des milliers d'offres billetterie, loisirs, culture, des ventes privées et bons d'achat à tarif réduit dans la France entière Inclus un bon d'achat de 10€ sans minimum d'achat
Pour toute nouvelle adhésion à l'Amicale-Vie du 1er avril au 31 octobre 2020

2 CONDITIONS Être âgé de moins de 76 ans et être adhérent de l'ANR

3 bonnes raisons de choisir le Capital-décès Amicale-Vie

La Simplicité

La Liberté

La Sérénité

Choisissez la Simplicité

- aucun examen médical
- 0€ de frais de dossier
- un tarif compétitif à garanties équivalentes, sans options superflues

Choisissez la Liberté

- libre choix du capital garanti de 800 € à 8 000 €
- libre choix de vos bénéficiaires
- libre choix de la périodicité des cotisations payables en 1 ou 2 fois

Choisissez la Sérénité

- doublé en cas d'accident et triplé en cas d'accident de la circulation
- versement du capital en 48 heures après réception du dossier complet
- exonération des droits de succession (selon législation en vigueur)
- accompagnement personnalisé de proximité
- fonds social de solidarité : aide financière versée aux adhérents en difficulté (après 2ans d'adhésion)

Envisagez l'avenir avec sérénité en choisissant un capital-décès garanti
à partir de 2.40 € par mois

Pour toutes demandes d'adhésion, d'explications ou renseignements complémentaires, contacter **Madame Lydie LEGROS** au **03 29 78 10 92** qui se fera un plaisir de vous satisfaire